

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept le 18 janvier le Conseil Municipal de la Commune de Saint Hilaire de Beauvoir dûment convoqué en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel Pécou, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 12 janvier 2017

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

### Présents :

Mmes Jeanjean, Renard, Thimonier, André; Mrs Pécou, Bompieyre, Dupanloup, Caizergues

**Secrétaire de séance** : Gisèle Jeanjean .

### **OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP – TRANSFERT COMPETENCE PLU A L'INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la loi ALUR du 27 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence PLU aux EPCI au plus tard le 27 mars 2017, sauf vote contraire des communes selon une majorité de blocage d'au moins ¼ des communes représentant au moins 20 % de la population.

Il décrit l'intérêt du PLUI pour la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Et, délibère ainsi :

0 Votes favorables au transfert de la compétence PLU  
11 Votes défavorables au transfert de la compétence PLU  
0 Votes d'abstention

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Michel PECOUL

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :  
Et publication ou notification du :